ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 13 / 12 / 2025 à 11:12

Date de publication : lundi 2 juin 2025 à 03:19

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 30/05/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

INSTANTBOOTH

Siège social : 195 Avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE **Capital :** 100 € **Objet social :** La société a pour objet :
La location de photobooth et d'équipements photographiques automatisés pour tout type d'événement.
Elle propose également la location d'accessoires supplémentaires pour l'animation des
événements et la mise à disposition d'hôte/hôtesses pour les clients particuliers ainsi que
pour les enterprises qui le souhaite. **Président :** M Distefano Nathan demeurant 195 Avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout actionnaire à la possibilité de participer aux assemblées, quel que soit le
nombre d'actions qu'il détient, chaque action octroyant droit à une voix.
Les décisions peuvent être prises par consultation écrite ou en assemblée. **Clauses d'agrément :** – La cession d'actions entre associés est libre.
– Toute cession à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de l'associé majoritaire. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/f096d36f-0145-42bc-9b75-3edab16da725-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex